



Les Français sont satisfaits du système de soins, mais restent inquiets de la montée de la pauvreté et de l'exclusion

Synthèse des résultats

Baromètre d'opinion Drees 2015

- Février 2016 -



Enquête réalisée par l'institut BVA pour la DREES

<http://www.drees.sante.gouv.fr/>

<http://www.bva.fr/fr/>

Sommaire

Vue d'ensemble

Les Français sont satisfaits du système de soins, mais restent inquiets de la montée de la pauvreté et de l'exclusion.....	3
---	----------

Focus 1

Le reste à charge ressenti des dépenses de santé dépend à la fois du niveau de vie et de l'état de santé	7
---	----------

Focus 2

Les femmes plus favorables au développement du système de protection sociale	9
---	----------

Focus 3

La perception par les chômeurs et leur entourage de leur situation personnelle et de l'état de la société	11
--	-----------

Présentation du Baromètre d'opinion DREES	13
--	-----------

Pour en savoir plus.....	14
---------------------------------	-----------

Dossier réalisé par **Adrien Papuchon** et **Etienne Perron-Bailly**
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Les Français sont satisfaits du système de soins, mais restent inquiets de la montée de la pauvreté et de l'exclusion

- Une large part des Français estime qu'il y a eu une hausse des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion ces dernières années.
- Huit Français sur dix jugent que leur situation personnelle est bonne, mais plus de 40 % pensent que leur situation est plus difficile que celle de leurs parents.
- Près de trois quarts des Français se disent en bonne santé, et ils sont en majorité satisfaits de la qualité des soins fournis par les différents acteurs du système de santé.
- Après cinq années de hausse, l'idée selon laquelle les prestations sociales devraient bénéficier uniquement aux cotisants recule.

→ **Depuis 2000**, le Baromètre d'opinion de la Drees est un **outil de référence** pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur **santé**, sur la **protection sociale** (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les **inégalités et la cohésion sociale**. Les données de la vague 2015 ont été collectées entre octobre et décembre, auprès d'un **échantillon de plus de 3 000 personnes**, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus en France métropolitaine (méthode des quotas). Dans la suite de ce document et pour en faciliter la lecture, le terme « Français » désigne les personnes âgées de 18 ans ou plus interrogées dans le cadre de ce Baromètre vivant en France métropolitaine, qu'elles soient de nationalité française ou non.

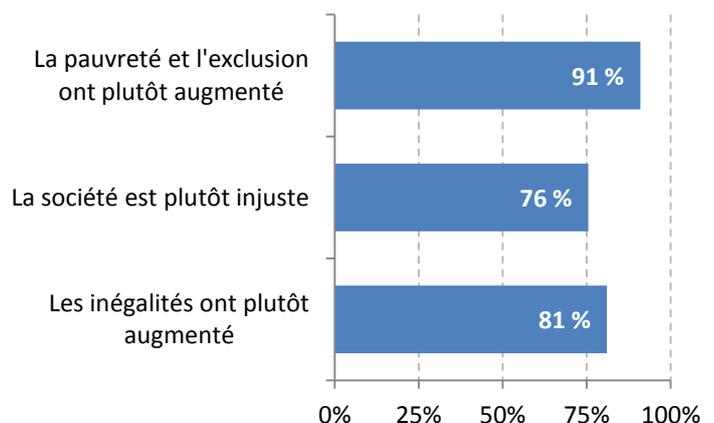
1. La pauvreté et l'exclusion en hausse selon les Français

Les Français dressent de nouveau en 2015 un panorama négatif de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion et, dans une moindre mesure, des inégalités.

En 2015, plus de neuf Français sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion ont plutôt augmenté ces cinq dernières années. De même, trois Français sur quatre jugent que la société est plutôt injuste. Ces parts sont assez stables depuis 2009. Ces opinions sont plus largement partagées chez les personnes qui sont en situation précaire (chômage, emploi à temps partiel, intermittents).

Huit Français sur dix pensent que les inégalités ont plutôt augmenté ces dernières années. Toutefois, cette part est en nette diminution par rapport au niveau observé entre 2010 et 2013, où elle approchait les 90 %.

Une très large majorité des Français juge que la pauvreté, l'exclusion et les inégalités ont augmenté

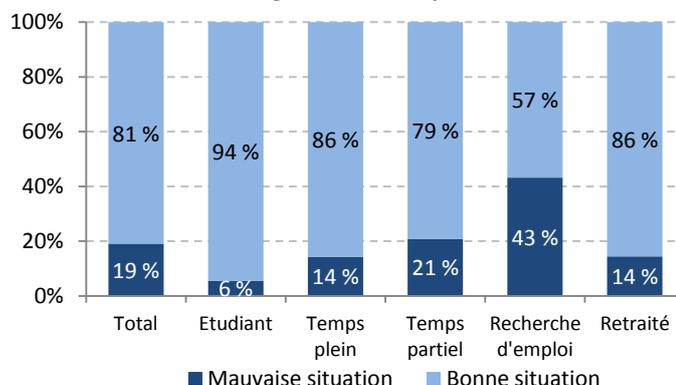


2. Huit Français sur dix pensent que leur situation est bonne, mais ils restent nombreux à exprimer des craintes pour l'avenir

S'ils ont une opinion assez négative de l'état des inégalités et de la précarité au sein de la société, l'appréciation des Français de leur situation personnelle est plus positive. Huit Français sur dix pensent que leur situation en général est « très bonne » ou « plutôt bonne ».

Les étudiants et les personnes ayant un emploi à temps plein partagent beaucoup plus fréquemment cette opinion (respectivement 94 % et 86 % en 2015) que les personnes employées à temps partiel ou celles à la recherche d'un emploi (resp. 79 % et 57 % en 2015).

Le regard des Français sur leur situation personnelle : un avis globalement positif



Toutefois, une part importante

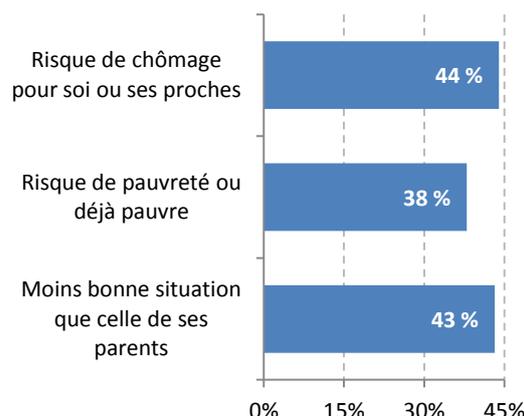
des Français expriment des craintes pour leur avenir : plus de quatre sur dix estiment qu'il existe un risque de chômage pour eux-mêmes ou leurs proches dans les mois à venir, et 38 % pensent qu'ils risquent de basculer prochainement dans la pauvreté ou qu'ils sont déjà en situation de pauvreté.

Le profil des Français qui ressentent un risque de chômage ou de pauvreté est assez proche : il s'agit des personnes du premier quintile de niveau de vie, ou des actifs en emploi à temps partiel ou en recherche d'emploi.

Sept Français sur dix sont plutôt pessimistes sur l'avenir de leurs enfants ou des générations futures. Ce pessimisme est plus largement répandu chez les personnes à la retraite (77 %).

Par ailleurs, plus de quatre Français sur dix jugent que leur situation est moins bonne que celle de leurs parents. Ce sentiment de déclassement intergénérationnel est en baisse par rapport à la période 2010-2014, où il atteignait 47 %. Il demeure toutefois plus répandu chez les personnes qui jugent leur situation mauvaise (emploi précaire, chômage, faible revenu...).

Craintes pour l'avenir et déclassement intergénérationnel



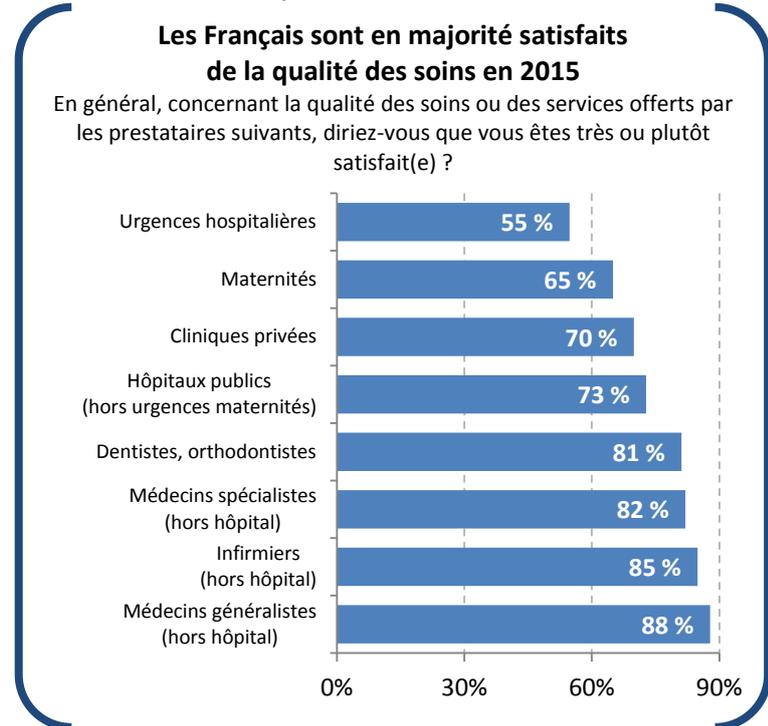
3. Une large majorité des Français en bonne santé et satisfaits de la qualité des soins

Plus de sept Français sur dix s'estiment en bonne santé en 2015, dont trois sur dix en très bonne santé ; ces proportions sont stables depuis 2007. Les 50 % des ménages les plus aisés sont plus nombreux à se déclarer en bonne santé (80 %, contre 66 % pour les autres). En 2015, quatre Français sur dix estiment que la santé de leurs compatriotes s'est améliorée ces dernières années, soit un niveau stable depuis quatre ans, après une diminution de 11 points observée de 2004 à 2011. La même proportion juge en 2015 que la santé des Français s'est dégradée.

En 2015, une majorité des Français estime que la qualité des soins est satisfaisante, notamment en ce qui concerne la médecine de ville (professionnels de santé libéraux exerçant en cabinet libéral). Plus

de huit Français sur dix sont satisfaits de la qualité des soins prodigués par les médecins généralistes (88 %), les infirmiers (85 %), les médecins spécialistes (82 %) ainsi que les dentistes et orthodontistes (81 %).

La qualité des soins délivrés par les urgences hospitalières est jugée moins satisfaisante qu'en médecine de ville : ce service recueille seulement 55 % d'avis favorables. Les maternités, les autres services des hôpitaux publics et des cliniques sont globalement jugés plus satisfaisants (65 % à 73 % de satisfaction en 2015).

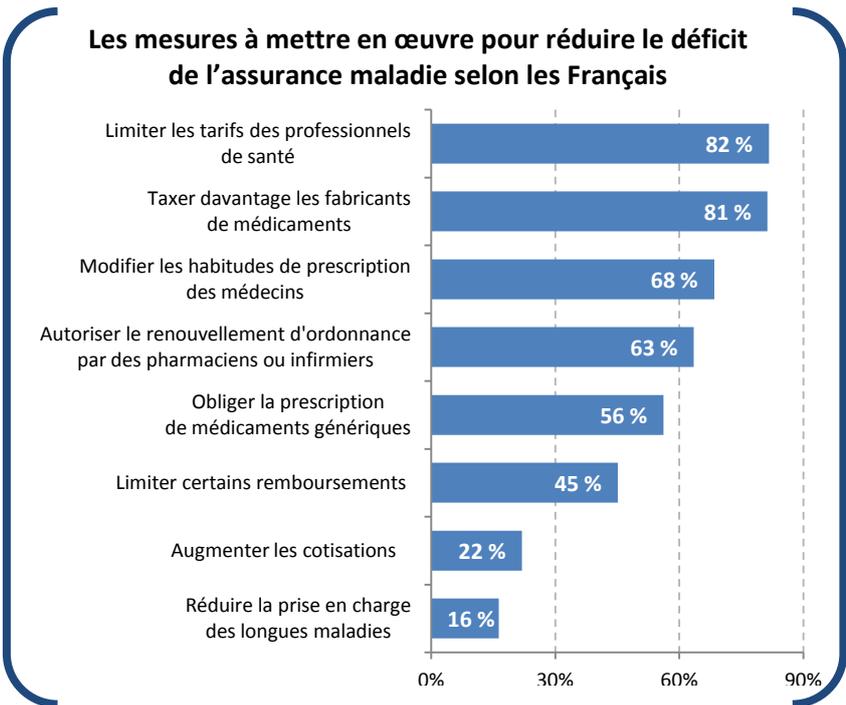


La satisfaction vis-à-vis de la

qualité des soins des médecins généralistes se retrouve dans la confiance accordée par les Français à leur médecin. Plus de la moitié d'entre eux déclarent qu'en matière d'information sur la santé, ils n'ont confiance qu'en ce que dit leur médecin (52 %), et que la première chose qu'ils font quand ils sont malades ou inquiets pour leur santé est de consulter leur médecin (58 %). 86 % des Français estiment aussi qu'en cas de crise sanitaire majeure, on peut avoir confiance dans ce que disent les médecins.

En outre, plus de huit Français sur dix jugent que leur médecin généraliste leur accorde suffisamment de temps (84 %) et qu'il leur donne suffisamment d'informations sur leur état de santé (88 %). Toutefois, 84 % des Français estiment que les dépassements d'honoraires pratiqués par certains médecins ne sont pas justifiés.

Ainsi, lorsqu'ils sont interrogés sur les mesures à mettre en œuvre pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, les mesures auxquelles les Français sont les plus favorables sont la limitation des tarifs des professionnels de santé (82 % d'opinion favorable) et la taxation des fabricants de médicaments (81 %). Une large majorité des Français souhaitent également des évolutions

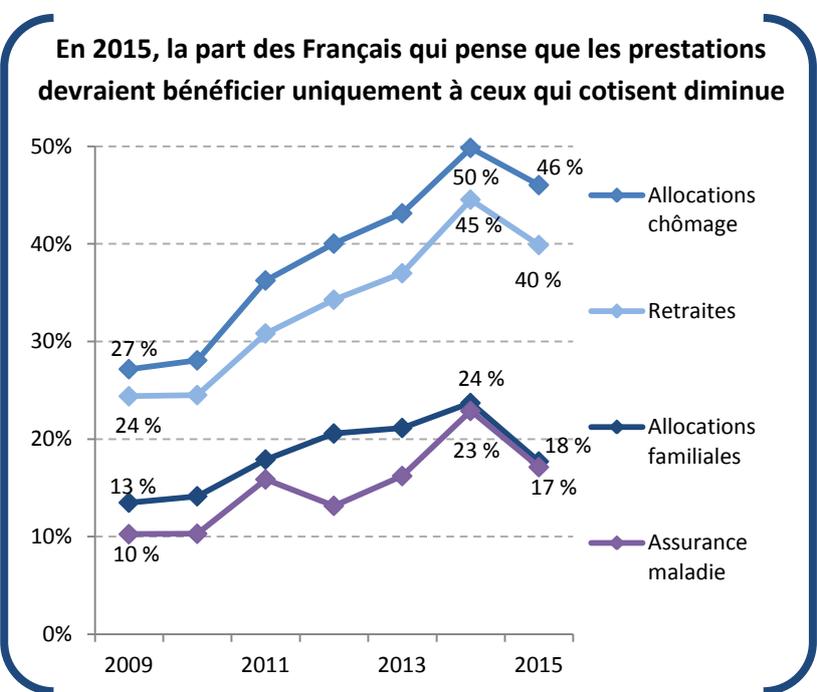


des pratiques des médecins : 68 % souhaitent qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'exams et 56 % que la prescription de médicaments génériques soit rendue obligatoire. Si la confiance dans les médecins est globalement forte, plus de six Français sur dix souhaitent que les pharmaciens ou les infirmiers aient la possibilité de renouveler leurs ordonnances, un rôle actuellement dévolu aux seuls médecins.

Les Français soutiennent en revanche bien moins des mesures qui affecteraient directement les assurés : seulement 22 % sont favorables à une hausse des cotisations sociales et, si 45 % d'entre eux accepteraient une limitation de certains remboursements, ce ne serait pas le cas pour la prise en charge des longues maladies (seulement 16 % d'opinions favorables).

4. Baisse de la part des Français qui souhaitent que les prestations sociales bénéficient aux seuls cotisants

De 2010 à 2014, la part des personnes estimant que les prestations chômage, vieillesse, familiales et maladie devraient bénéficier uniquement aux cotisants était en forte hausse (par exemple, +22 points pour les allocations chômage). **En 2015, la tendance s'inverse pour**



toutes ces prestations, ce qui semble montrer la progression de l'opinion en faveur d'une plus grande universalité pour ces différents risques.

En effet, les Français souhaitent davantage que l'assurance maladie et les retraites bénéficient à tous sans distinction (respectivement + 6 et + 5 points par rapport à 2014) et que les allocations familiales et les allocations chômage soient destinées uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls (respectivement + 13 et + 4 points).

Plus de huit Français sur dix souhaitent également une hausse du salaire minimum (SMIC), preuve du soutien aux personnes en emploi les moins bien rémunérées. Le soutien aux personnes les plus en difficulté se traduit également par la volonté d'une majorité de Français de voir le montant du Revenu de solidarité active augmenter. Toutefois, seulement un tiers des personnes favorables à cette augmentation serait prêt à accepter une hausse de ses impôts ou cotisations pour financer cette revalorisation.

Pour près de huit Français sur dix, le système de Sécurité sociale français fournit un niveau de protection suffisant, mais son coût est jugé trop élevé par 65 % des personnes interrogées. Concernant les dépenses de l'assurance maladie, les Français sont divisés : 53 % pensent qu'il faut en priorité maintenir au niveau actuel les prestations sociales et les remboursements d'assurance maladie, contre 47 % qui jugent qu'il est plus important de prendre des mesures pour réduire le déficit de la Sécurité Sociale.

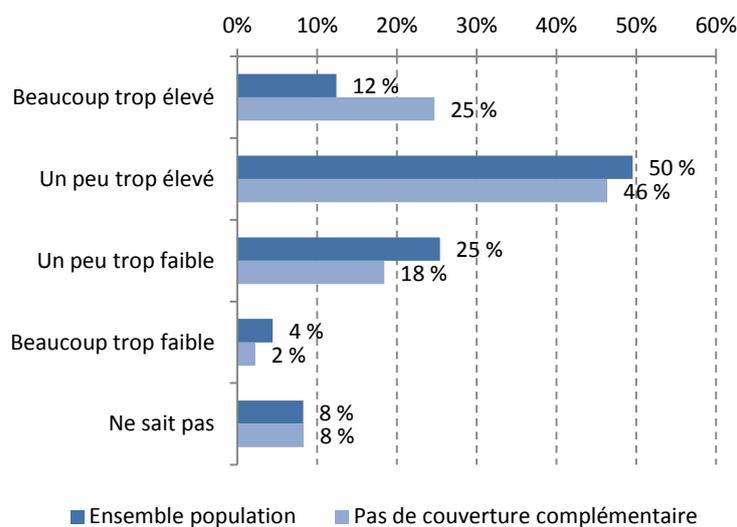
Le reste à charge ressenti des dépenses de santé dépend à la fois du niveau de vie et de l'état de santé

- 62 % des Français considèrent que les dépenses de soins restant à leur charge sont trop élevées.
- Les titulaires d'une prestation liée au handicap ou à la dépendance, ainsi que les personnes atteintes d'une affection longue durée sont plus nombreux que la moyenne à estimer que leur reste à charge en santé est beaucoup trop élevé.
- Si 20 % des ouvriers pensent que leur reste à charge en santé est beaucoup trop élevé, ce n'est le cas que pour 8 % des cadres supérieurs et des professions libérales.

Le **Reste à charge** en santé correspond à la somme restant à payer au titre de ses soins, déduction faite des remboursements provenant de sa caisse d'assurance maladie et de sa complémentaire santé éventuelle.

Le 1^{er} janvier 2016, l'accès aux contrats collectifs de complémentaire santé a été étendu. Néanmoins, dès 2015, 95 % des personnes interrogées disaient être couvertes par une complémentaire santé, un résultat cohérent avec ceux de l'enquête sur la santé et la protection sociale (ESPS 2012). Malgré ce fort taux de couverture complémentaire et le remboursement par la Sécurité sociale de base de 76 % de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), six Français sur dix déclarent que leur reste à charge est trop élevé. Un peu plus d'une personne sur dix considère même qu'il est « beaucoup trop », une proportion qui s'élève à un sur quatre parmi les rares qui n'ont pas contracté de complémentaire santé.

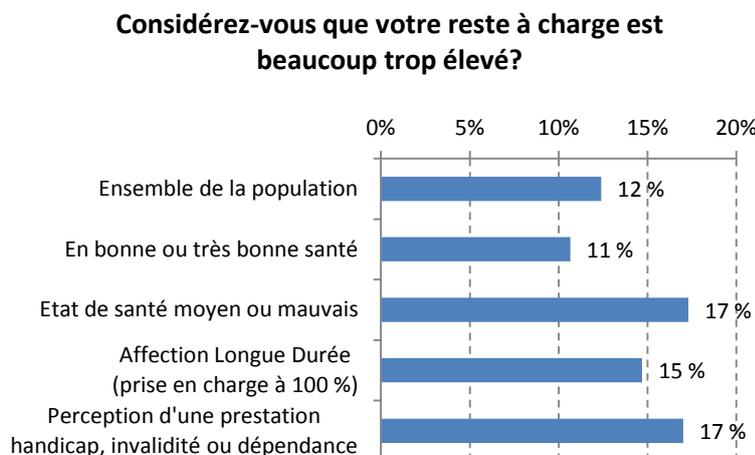
Le reste à charge de vos dépenses de santé est...



Les problèmes de santé accroissent le reste à charge ressenti, malgré les prestations perçues

L'évaluation du caractère excessif ou non du reste à charge dépend certes du rôle que chacun assigne au système assurantiel dans le financement des dépenses de santé. Mais il constitue aussi un indicateur de l'importance des dépenses de santé dans le budget des ménages. Les populations en mauvaise santé ou disposant de faibles ressources font en effet face à des difficultés plus grandes pour assumer ces dépenses résiduelles.

Un peu plus d'une personne sur quatre déclare que son état de santé est moyen, mauvais, ou très mauvais. Vraisemblablement en raison des dépenses que cette situation engendre, elles sont plus nombreuses que les personnes en bonne ou très bonne santé à juger que les restes à charge auxquels elles doivent faire face sont beaucoup trop élevés (17 % contre 11 %). C'est également le cas des Français atteints d'une affection de longue durée (ALD), dont les dépenses liées à l'ALD sont pourtant prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale.

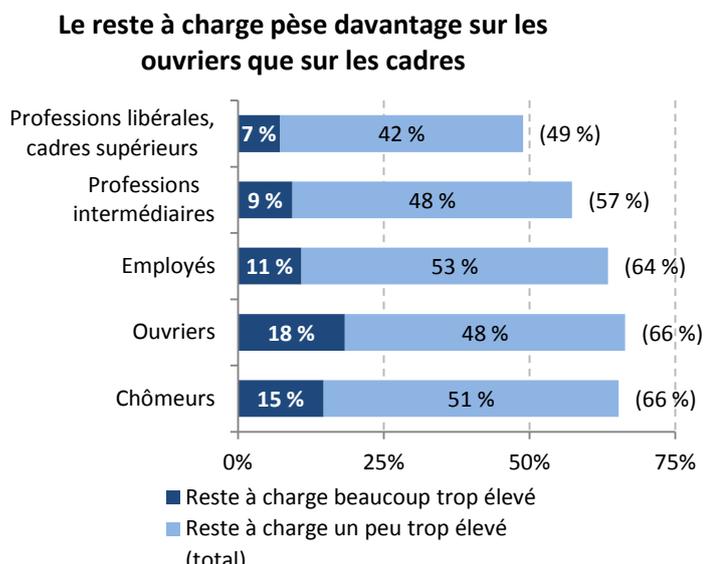


De même, les bénéficiaires d'une prestation liée au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance sont 17 % à estimer leur reste à charge beaucoup trop important (contre 12 % pour l'ensemble de la population), ce qui indique qu'ils jugent qu'un certain nombre de leurs dépenses sont insuffisamment compensées.

Les ouvriers, les employés et les chômeurs sont plus affectés par le montant des restes à charge

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée, le reste à charge en santé est considéré comme trop élevé par plus de la moitié des Français.

L'appréciation du niveau des dépenses de santé qui doivent être directement assurées par le malade dépend aussi de sa catégorie sociale et de son niveau de vie. Un cadre supérieur ou membre de professions libérales sur deux estime que ce montant est trop élevé ; cette opinion est soutenue par deux ouvriers et employés sur trois. En outre, la proportion de ceux qui trouvent que le reste à charge est beaucoup trop élevé fait plus que doubler lorsqu'on passe du groupe des cadres supérieurs à celui des ouvriers (7 % contre 18 %).



Les chômeurs jugent également plus souvent que la moyenne leur couverture maladie insuffisante : 66 % d'entre eux considèrent que leur reste à charge est trop élevé, et ils sont presque aussi nombreux que les ouvriers à répondre qu'il est beaucoup trop élevé (15 %).

Les femmes plus favorables au développement du système de protection sociale

- Les femmes sont moins satisfaites que les hommes du niveau de couverture du système de protection sociale français.
- Elles se déclarent plus souvent que les hommes en faveur d'une assurance maladie et d'un système de retraite universels.
- Pour les femmes, faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle doit constituer la priorité de la politique familiale

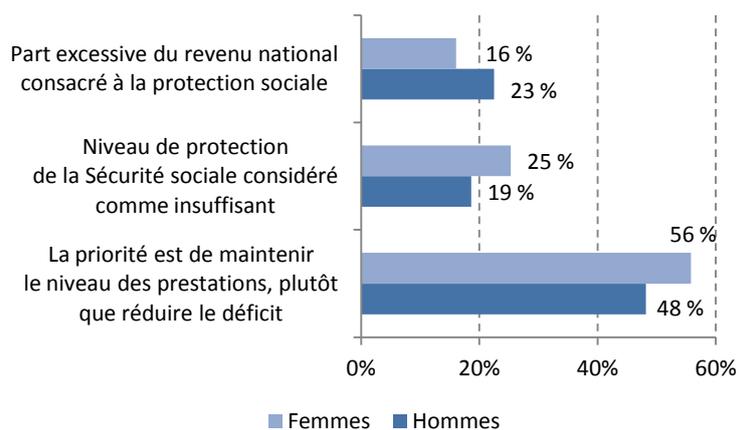
Le système de protection sociale applique des règles identiques à l'ensemble des individus placés dans la même situation, femmes et hommes notamment. Mais les parcours de vie qui diffèrent entre femmes et hommes (trajectoire professionnelle, rôle dans la réalisation des tâches domestiques...) induisent des droits distincts. Par conséquent, les femmes pourraient avoir une appréciation du système de protection sociale et des objectifs qu'il faut lui fixer qui se démarquent de celle des hommes.

Un maintien du niveau des prestations, au détriment de la réduction du déficit

Femmes et hommes se positionnent dans des proportions comparables – et à plus de 90 % – en faveur du maintien dans le domaine public des systèmes de retraite et d'assurance maladie, mais leurs avis diffèrent en matière d'étendue et d'objectifs de la protection sociale. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à juger que la part du revenu national attribué à la protection sociale est excessive (16 % contre 23 %). Un nombre substantiel d'entre elles prend d'ailleurs position en faveur d'un renforcement de l'intervention de la Sécurité sociale : 25 % des femmes (19 % des hommes) considèrent que le niveau de protection qu'elle assure n'est pas suffisant.

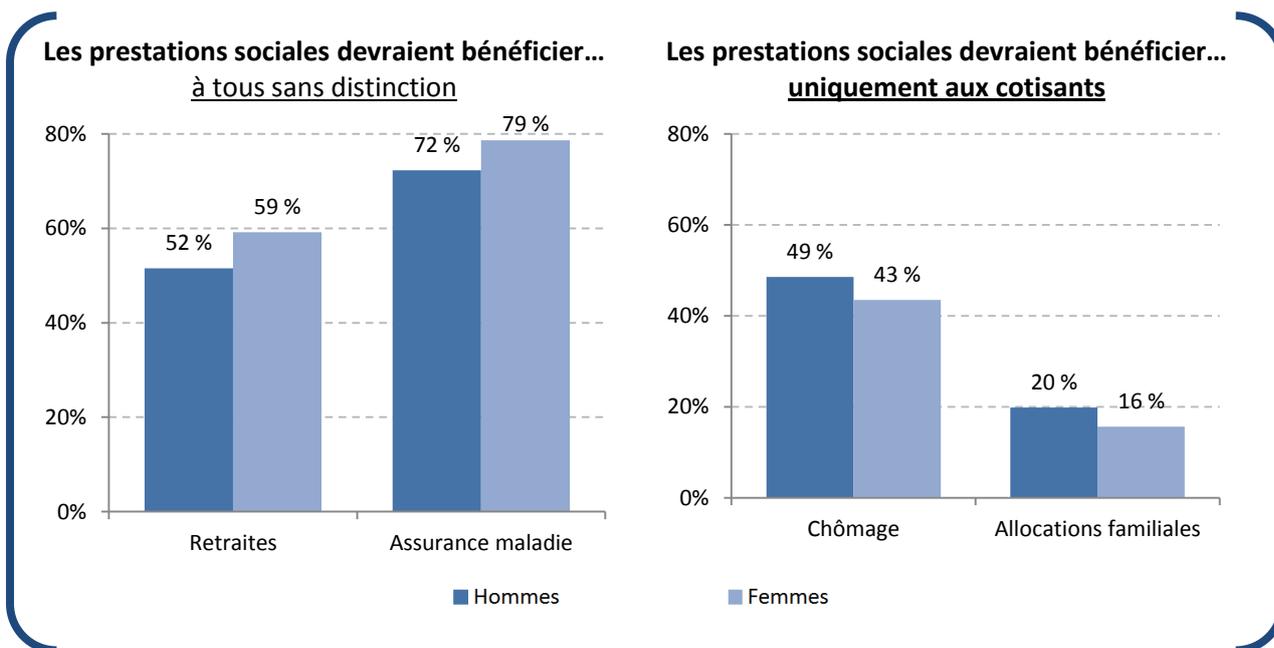
Par conséquent, appelées à choisir entre « maintenir au niveau actuel les prestations sociales et les remboursements d'assurance maladie » et « prendre des mesures pour réduire le déficit de la Sécurité sociale », les femmes se prononcent en faveur du maintien du niveau des prestations (56 %) tandis que les hommes sont plus partagés, 48 % d'entre eux choisissant la première proposition et 52 % la seconde.

Les femmes plus favorables au maintien et à l'augmentation du niveau des prestations



Un soutien plus prononcé des femmes à une orientation universaliste de l'assurance maladie et du système de retraite

Les opinions émises par les femmes s'inscrivent aussi dans une logique plus universaliste que celle des hommes : elles soutiennent plus souvent que les hommes un système universel d'assurance maladie et de retraite. En ce qui concerne l'indemnisation du chômage et les allocations familiales, elles se prononcent moins fréquemment que les hommes pour la restriction des prestations uniquement aux cotisants.



Elles placent l'aide à la conciliation entre vie professionnelle et familiale largement en tête des objectifs prioritaires à fixer à la politique familiale (43 %), tandis que les choix des hommes sont moins marqués en faveur de l'une ou l'autre des options proposées. Les hommes n'optent pour la conciliation entre vie familiale et professionnelle que dans un cas sur trois, au coude à coude avec l'aide au logement des familles (citée dans 29 % des cas).

La priorité donnée à la conciliation vie familiale-vie professionnelle reflète sans doute les difficultés que les femmes rencontrent pour conjuguer les deux : en témoignent des parcours professionnels plus erratiques et des droits moindres à la retraite ou au chômage. Cela pourrait expliquer leur plus grande sensibilité à une assurance chômage et une retraite universelles.

Ces différences d'opinion entre femmes et hommes sont très ténues chez les cadres supérieurs et les professions libérales, dont les revenus dépendent moins du système de protection sociale.

La perception par les chômeurs et leur entourage de leur situation personnelle et de l'état de la société

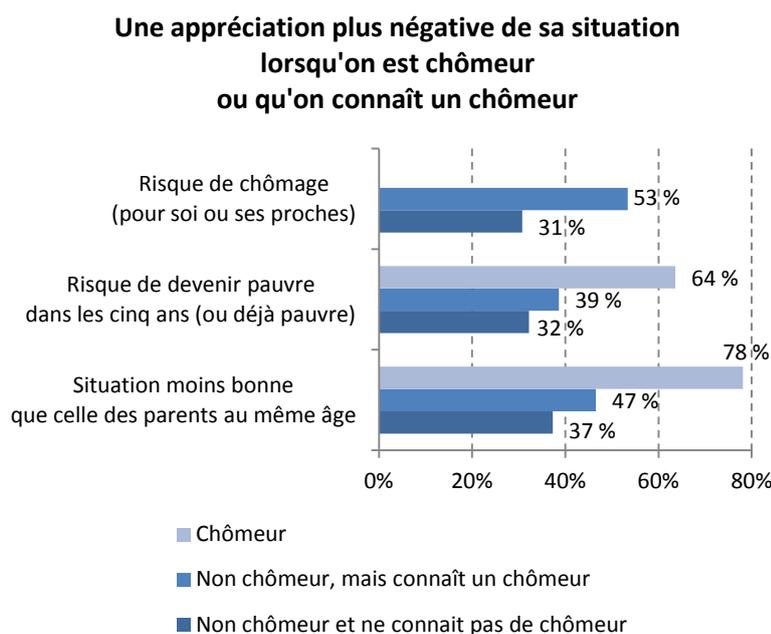
- Parmi les 18-65 ans en emploi, 31 % des personnes qui ne connaissent aucun chômeur pensent qu'elles-mêmes ou un de leur proche court un risque réel de chômage dans les prochains mois. Celles qui déclarent connaître un chômeur sont beaucoup plus nombreuses à avoir cette crainte (53 %).
- 55 % des chômeurs considèrent que l'État devrait intervenir davantage en matière économique et sociale, alors que seuls 44 % de la population d'âge actif dans son ensemble le pensent.

Le chômage a des conséquences psychologiques et sociales non seulement pour la personne mais pour son entourage au sens large, en particulier à propos de l'appréciation de leur situation personnelle et de la situation sociale en général. Ainsi, en termes d'opinions, les 18-65 ans en emploi connaissant un chômeur occupent souvent une position intermédiaire : ils ne sont pas aussi positifs que ceux qui n'en connaissent aucun mais pas aussi négatifs que les sans-emplois eux-mêmes. Qu'ils aient ou non des liens avec un chômeur, les actifs occupés présentent pourtant des profils sociaux proches en termes d'âge, de niveau de vie et de diplôme.

Connaître un demandeur d'emploi augmente fortement la crainte du chômage à court terme pour soi ou ses proches

Avoir un lien avec un chômeur rend ce risque plus tangible : plus d'une personne en emploi sur deux qui connaît au moins un chômeur pense que ce risque existe aussi pour elle-même ou ses proches au cours des prochains mois, contre moins d'une personne sur trois pour celles ne connaissant aucun chômeur.

Le sentiment de sécurité économique est aussi ébranlé par les contacts, même indirects, avec les réalités du chômage. En effet, si 34 % des personnes en emploi considèrent avoir un risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années lorsqu'elles ne connaissent pas de chômeur, ce chiffre passe à 40 % lorsqu'elles connaissent



un demandeur d'emploi.

Par ailleurs, plus on se rapproche du chômage, plus les personnes qui pensent que leurs parents vivaient une meilleure situation au même âge sont nombreuses : cette impression de déclassement se manifeste chez 47 % des actifs qui connaissent un sans-emploi, contre 37 % chez ceux qui n'en connaissent aucun. Parmi les chômeurs, elle devient largement majoritaire (78 %).

Être touché par le chômage conduit plus souvent à penser que les inégalités ont augmenté et que l'État doit intervenir davantage

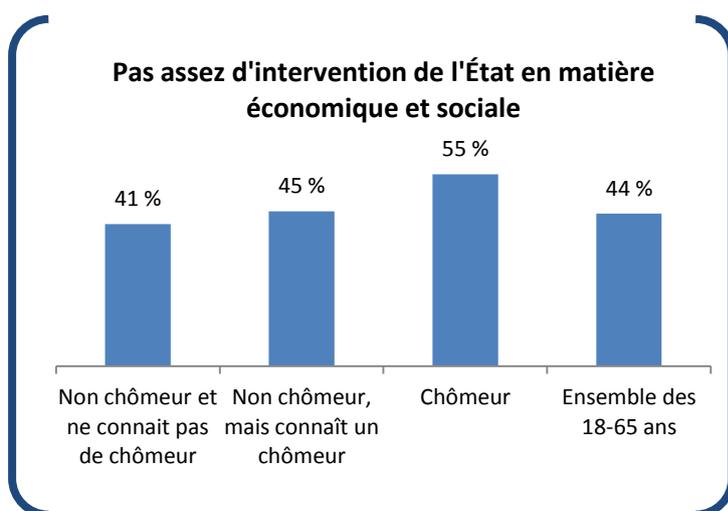
La perte d'emploi affecte également la représentation de la situation sociale en général. Les personnes en emploi qui connaissent un chômeur témoignent à ce sujet d'opinions parfois plus proches de celles des chômeurs que de celles des autres personnes en emploi. Elles sont par exemple aussi nombreuses que les chômeurs à considérer que la société est injuste (75 %

(75 % contre 76 %) ou que les inégalités ont augmenté au cours des cinq dernières années (82 % contre 83 %). À l'inverse, les autres personnes en emploi qui ne

Champ : 18-65 ans	Non chômeur et ne connaît pas de chômeur	Non chômeur, mais connaît un chômeur	Chômeur
Depuis cinq ans, les inégalités ont augmenté	77 %	82 %	83 %
La société d'aujourd'hui est plutôt injuste	71 %	75 %	75 %

connaissent pas de chômeur partagent moins souvent ces opinions (71 % jugent la société injuste ; 77 % estiment que les inégalités se sont accrues).

Assez logiquement, les personnes en emploi qui connaissent un chômeur sont aussi plus nombreuses que celles qui n'en connaissent aucun à penser que l'État devrait intervenir davantage en matière économique et sociale (45 % contre 41 %). Cette opinion est encore plus répandue parmi les chômeurs (55 %).



Le Baromètre Drees permet de mesurer l'évolution perçue des politiques sanitaires et sociales

Un outil de suivi conjoncturel depuis 2000

Le Baromètre d'opinion de la Drees suit chaque année depuis 2000 l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale (depuis 2014). 3 023 personnes ont été interrogées dans le cadre de ce Baromètre en 2015.

A la demande de la Drees, l'institut BVA a réalisé l'enquête entre octobre et décembre 2015, en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas, par sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Le caractère annuel et l'ancienneté de ce baromètre en font un outil de suivi conjoncturel indispensable pour appréhender l'évolution de l'opinion des Français sur les politiques dont le Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a la charge, tant en matière de santé que de solidarité. Le Baromètre apporte un éclairage complémentaire aux travaux menés habituellement par la Drees, puisqu'il permet de mettre en parallèle les évolutions perçues et réelles des politiques sanitaires et sociales. Il est notamment utilisé à ce titre par des chercheurs en sociologie ou en science politique.

Appréhender l'opinion sur neuf thématiques

Le questionnaire s'articule autour de plusieurs modules thématiques (des questions relatives à certains de ces thèmes sont posées en alternance une année sur deux) :

- **Inégalités** (inégalités de revenus, inégalités entre hommes et femmes, justice sociale, etc.) ;
- **Pauvreté / exclusion** (évolution de la pauvreté, définition des personnes exclues, opinion sur le montant et l'efficacité du RSA et des allocations chômage, etc.) ;
- **Protection sociale** * (financement de la protection sociale, ciblage des prestations sur les plus modestes ou les seuls cotisants, etc.) ;
- **Retraites** * (âge de départ anticipé et souhaité, niveau de vie des retraités, réformes souhaitées pour préserver le système de retraite, etc.) ;
- **Santé** * (perception de l'état de santé de la population, qualité et accès aux soins, risque sanitaire, inégalités de santé, réformes souhaitées, etc.) ;
- **Famille** (objectif que doit poursuivre la politique familiale, durée du congé maternité, mode de garde privilégié pour les enfants en bas âge, etc.) ;
- **Handicap** * (effort de la société envers les personnes handicapées, etc.) ;
- **Dépendance** * (création d'une cotisation obligatoire pour aider financièrement les personnes dépendantes, statut des aidants, etc.) ;
- **Logement** * (difficulté pour se loger, etc.) ;
- **Cohésion sociale** (sentiment d'intégration, laïcité, discriminations) ;

Pour chaque thème, le questionnement vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français. Il porte sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes. Les thèmes suivis d'un astérisque sont davantage approfondis cette année, grâce à la présence de questions supplémentaires bisannuelles.

En savoir plus sur le Baromètre d'opinion de la Drees et sur l'évolution des résultats de 2000 à 2015

Site Web :

<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/aide-et-action-sociale/article/le-barometre-d-opinion-de-la-drees>

Publications 2016

- * BVA, 2016, « Principaux résultats du baromètre Drees 2015 », Rapport pour la Drees.
- * Rosalinda Coppoletta-Solotareff, Sébastien Grobon, 2016, « Quel est l'impact d'un changement du mode de relance des répondants « sans opinion » ? Caractéristiques des répondants, du dispositif d'enquête et des questions affectant la réponse « ne sait pas » », Sources et méthodes, Drees, janvier.

Autres publications récentes liées au Baromètre

- * Carine Burricand, Sébastien Grobon, 2015, « Quels stéréotypes sur la place des femmes et des hommes en 2014 ? », Etudes et Résultats n°907, Drees, mars.
- * Sébastien Grobon, Etienne Perron-Bailly, 2015, « Préoccupés par la précarité, les Français pensent que le système de protection sociale doit évoluer », Synthèse des résultats de l'enquête 2014, avril.
- * Etienne Perron-Bailly, 2015, « Le système de protection sociale vu par les Français : protecteur mais à réformer », La protection sociale en France et en Europe en 2013, Drees, mai.
- * Vincent Le Palud, Etienne Perron-Bailly, 2015, « Accessibilité des soins et Assurance maladie : qu'en pensent les Français ? », Les dépenses de santé en France, Drees, septembre.

En savoir plus sur la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees)

La Drees est le service statistique du ministère des affaires sociales et de la santé. Elle a pour mission de fournir une capacité d'observation, d'expertise et d'évaluation dans les domaines de la santé et la solidarité, afin d'éclairer l'action publique.

<http://www.drees.social-sante.gouv.fr/>